

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 8 février 2022

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 13

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 28

Nombre de représentés : 06

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 28

Nombre de représentés : 06

Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2022-017

CONVENTION 2022 COMMUNE DE
LE PORT/ADIL
MISSION D'ACCOMPAGNEMENT
EN MATIERE DE LOGEMENT ET
D'HABITAT

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 31 janvier
2022.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le :

27 FEV 2022

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le mardi
huit février, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à
l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe,
M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème}
adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna
Patel 7^{ème} adjointe, , Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe,
M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M. Jean-Paul Babef, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, Mme
Brigitte Laurestant, M. Jean-Claude Adois, Mme Garicia
Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, Mme
Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla
Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme
Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Catherine Gossard 11^{ème}
adjointe par M. Franck Jacques Antoine, M. Fayzal Ahmed
Vali par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Alain
Iafar par Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali par M.
Jean-Max Nages, M. Patrice Payet par M. Henry Hippolyte,
M. Didier Amachalla par M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint.

Arrivée(s) en cours de séance : M. Franck Jacques Antoine
à 17 h 08, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint à 17 h 09, M.
Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17 h 09, Mme Claudette Clain
Maillet à 17 h 12, Mme Sophie Tsiavia à 17 h 14.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand
Fruteau, Mme Valérie Auber, Mme Patricia Fimar.

.....
.....

Affaire n° 2022-017

**CONVENTION 2022 COMMUNE DE LE PORT/ADIL
MISSION D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE LOGEMENT ET
D'HABITAT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2021-028 du 02 mars 2021 par laquelle le conseil municipal a approuvé le renouvellement, pour l'année 2021, de la convention entre la commune de Le Port et l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement de La Réunion (ADIL) ;

Vu les statuts de l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement ;

Vu le projet de convention pour l'année 2022 ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement – Travaux – Environnement » réunie le 26 janvier 2022 ;

Vu le rapport présenté en séance le 8 février 2022 ;

Considérant que cette convention a pour but d'apporter un conseil au public ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le renouvellement, pour l'année 2022, de la convention entre la commune de Le Port et l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement de La Réunion (ADIL) ;

Article 2 : d'autoriser le versement de la somme de 5 928,60 € à l'ADIL correspondant à la participation de la Commune au titre de l'année 2022 ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention et tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU